

OPEN D'ARCACHON 17- 18 - 19 avril 2020

Clôture des inscriptions : jeudi 2 avril 2020 à minuit

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE AMATEURS ET PROFESSIONNELS

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs et des épreuves professionnelles. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

ORGANISATEUR & LIEU

GOLF INTERNATIONAL D'ARCACHON

35 Boulevard d'Arcachon
33260 LATESTÉ DE BUCH

Tel : 05.56.54.44.00

Email : accueil@golfarcachon.org

Site : <https://www.golfarcachon.org/fr/competitions/open-d-arcachon-2019>

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Amateur : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une fédération reconnue et répondant aux exigences des règles du Statut Amateur.

Une série Messieurs Index limités à 5.6

Tous les joueurs licenciés en France devront :

- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Faute de quoi, l'inscription sera rejetée. Pour les joueurs étrangers non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Professionnel : Être professionnel membre PGA France, titulaire d'une catégorie sur le circuit français, licencié ffgolf.

Être enseignant membre PGA France, quelle que soit la nationalité, titulaire du Brevet d'État 1 ou du Brevet d'État 2 ou du BP JEPS Golf, licencié ffgolf. Tous les joueurs devront présenter **un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition.**

CHAMP DE JOUEURS

1/ Le nombre de participants amateurs sera limité à 84

- | | |
|-----------------------|----------|
| a) Amateurs Messieurs | 76 spots |
| b) Invitations | 8 spots |

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

2/ Le nombre de participants professionnels sera limité à 60

- a) 51 professionnels messieurs dans l'ordre des catégories du Circuit Français 2020.
- b) 5 professionnels dans l'ordre du Classement final 2019 de la Ligue PGA France Nouvelle-Aquitaine et Occitanie /Pyrénées Méditerranée.
- c) 4 invitations

Soit un total de 144 joueurs Professionnels et Amateurs.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf au plus tard le lundi 6 avril 2020.

Si les champs de joueurs amateurs 1/ et/ou professionnels 2/ ne sont pas complétés, le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'attribuer les spots vacants sous forme d'invitations [1/ b) & 2 c)] qui pourront être attribuées à des professionnels et/ou des amateurs sans distinction, dans la limite du champ de 144 joueurs.

FORME DE JEU

Simple Stroke-Play / 54 trous / 18 trous par jour

Cut après 36 trous retenant les 30 premiers professionnels messieurs et ex-æquo, les 45 premiers amateurs messieurs et ex-æquo.

Les joueurs amateurs seront répartis en 1 série :

Série Messieurs (Grand Prix de catégorie 5 en 2019),

Les joueurs professionnels seront répartis en 1 série :

Série Messieurs

Départs :

Marques noires pour les messieurs professionnels et amateurs.

Pour le 1er tour, les départs se feront du 1 et du 10 par **ordre croissant des index pour les amateurs. Les joueurs professionnels seront inclus dans les parties.**

Pour le 2ème tour, les départs seront identiques au premier tour en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.

Après le cut, les départs seront dans l'ordre inverse des résultats cumulés des deux premiers tours en **séparant amateurs et professionnels.**

Départage :

Séries Amateurs

Le classement provisoire (avant affichage) de la qualification est établi en utilisant le départage sur le 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Si le Play-Off ne peut se dérouler, le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

Série Pro

En cas d'égalité pour la première place, le départage se fera en Play-Off "trou par trou".

Si le Play-Off ne peut se dérouler, Le Comité de l'Epreuve pourra décider que le départage s'effectuera sur le score du dernier tour, si l'égalité subsiste sur le score du 2ème tour et si l'égalité subsiste sur les scores des 9, 6, 3 et derniers trous (du dernier tour).

ENGAGEMENTS

Sur le site internet « Open d'Arcachon » : inscription et règlement en ligne en donnant **les noms, prénoms, n° de licence, n° de portable et obligatoirement accompagné du droit d'engagement (règlement par Carte Bancaire) pour validation de votre inscription avant le jeudi 2 avril 2020 à minuit.**

Les journées d'entraînement sont prévues le mercredi 15 (toute la journée) et le jeudi 16 avril 2020 (l'après-midi uniquement) sur réservations des départs au golf.

Les droits d'engagements seront de:

Professionnels :	120€
Amateurs de 26 ans et plus :	100€
Jeunes de 19 à 25 ans nés entre 1995 et 2001 :	50€
Jeunes de 18 ans et moins nés en 2002 et après :	40€

Enregistrement des joueurs ouvert du **mercredi 15 au jeudi 16 avril 2020 à 12H** au bureau du tournoi sur place ou par téléphone : 05 56 54 44 00.

FORFAITS, ABANDONS, DISQUALIFICATION

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'Épreuve par écrit au plus tard 3 jours plein avant le 1er tour de l'épreuve à laquelle il participe. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription, sauf cas de force majeure. Tout joueur n'ayant pas prévenu à l'avance de sa non-participation, quel que soit le stade de l'épreuve, pourra se voir refuser l'accès aux Grands Prix suivants.

Un abandon au cours d'un tour conventionnel ou entre 2 tours ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou maladie dûment constatée.

INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, les impératifs suivants doivent être respectés : Un tour commencé ne devrait pas être annulé mais repris ou continué lorsque les conditions le permettent, quitte à le repousser au jour suivant. Dans le cas où il est impossible de reporter au lendemain la conclusion du tour (dernier jour de l'épreuve), le classement définitif est établi en ne prenant en compte que le ou les tours joués dans leur intégralité. Si au terme de ce dernier jour, au moins un tour dans son intégralité n'a pas été joué, la compétition est annulée. Le dernier jour de l'épreuve, le Comité ne devrait pas reprendre un tour interrompu si celui-ci ne peut pas raisonnablement se terminer.

REMISE DES PRIX

Messieurs amateurs :

Les 3 premiers en brut seront récompensés. Le classement sera pris en compte pour le Mérite Amateur en fonction de la catégorie obtenue.

Messieurs professionnels : Dotation : 60 000 € répartie suivant la grille établie (voir annexe).

Les gains seront payés et envoyés par le Golf International d'Arcachon.

CADETS ET CHARIOTS

Cadets: en faire la demande lors de l'inscription.

50 chariots seront à disposition.

HÉBERGEMENT

Hôtel partenaire de l'Open d'Arcachon : tarif et réservation sur le site Open d'Arcachon

ACCÈS

En avion : Aéroport de Bordeaux Mérignac

En voiture : La Teste de Buch 55kms au sud de Bordeaux (voie rapide direction Arcachon)

En train : Gare d'Arcachon

TABLEAU OFFICIEL

Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Jean Jo PALAS - Directeur du Tournoi

Luc METIVIER - Organisateur du Tournoi

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieur à celui prévu.